



COMMUNE DE VERNEUIL-EN-HALATTE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
municipaux
En exercice : 26
Nombre de votants : 24
Nombre de présents : 22

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE TRENTE JUIN A 19h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de VERNEUIL-EN-HALATTE dûment convoqué par Monsieur le Maire, par lettre en date du 24 juin 2025, s'est réuni à la Salle des Fêtes, Place de Piegaro, sous la présidence de Monsieur Philippe KELLNER, Maire, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Présents :

M. Philippe KELLNER, Maire

**Jean-Philippe LEBAILLIF, Pascale CADET, Rita TELLOTTE, Bruno BIANCHI ,
Fulvio LUZI, Adjoints au Maire**

**Ginette COCU, Daniel BOULANGER, Françoise PARENT, Nadine FRANCON,
Philippe BENY, Laurent LENAIN, , Corinne SKORIC, Jean ALESI, Laurence
DURA, Arnaud VANNIER, Christophe ALVARÈS, Sophie GAIME, Hervé
POTEAUX, Karen DUCROT, Brigitte BLONDEAU, Vincent JUREDIEU,
Conseillers Municipaux**

Pouvoirs : **Alexis CHAMEREAU (pouvoir à Mr KELLNER, Maire) - Gilles
QUÉMARD (pouvoir à Jean ALESI)**

Absentes : **Vanessa MIERMON - Graziella ÉBELY**

Secrétaire de séance : **Christophe ALVARÈS**

Formant la majorité des membres en exercice.

AFFAIRES FINANCIÈRES

2025-39 Subvention exceptionnelle 2025 à l'association Laffing Dogs

La commune de Verneuil-en-Halatte a organisé la fête de la musique le samedi 14 juin 2025. Cette année, l'association Laffing Dogs a assuré l'animation de cet événement.

L'association nous sollicite une subvention exceptionnelle de 800€ qui leur permettra de mener à bien cet événement.

De ce fait, il est proposé d'octroyer à l'association Laffing Dogs une subvention exceptionnelle de 800€ pour l'animation de la fête de la musique qui s'est déroulée le 14 juin 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ **ACCORDE** à l'association Laffing Dogs, une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 800 euros.
Les crédits nécessaires sont prévus au budget principal de l'exercice en cours.

Pour Extrait Conforme.

A VERNEUIL-EN-HALATTE, le 1^{er} Juillet 2025

Le Maire,

Philippe KELLNER